

COMMUNAUTÉ DE VUES

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



BEYNOST



MIRIBEL



NEYRON

ST MAURICE
DE BEYNOST

THIL



TRAMOYES

Des investissements qui structurent un territoire



Avec la réalisation du centre nautique et de la gendarmerie, l'année 2007 est marquée par le lancement d'investissements de long terme, complétés par de nombreuses réalisations dans tous les domaines de compétence de la CCMP.

Zoom sur des projets proches des préoccupations des habitants.

Soucieuse d'offrir des loisirs de qualité sur son territoire, la CCMP a décidé, après deux ans de réflexion, de construire un centre nautique. Très attendu par les habitants, cet équipement démontre tout l'intérêt de la mutualisation des moyens pour un projet qui, sans cela, n'aurait pu voir le jour. Le projet représente au total (travaux, honoraires...) près de 11,5 millions d'euros TTC.

D'autres réalisations ne pouvaient plus attendre : avec des effectifs plus nombreux – 20 gendarmes et 4 auxiliaires –, il devenait indispensable de

construire une nouvelle caserne. Elle proposera vingt logements, quatre studios, des locaux techniques et administratifs. Le coût des travaux est estimé à 4,1 millions d'euros TTC. De même, le gymnase Saint-Martin, très fréquenté par les jeunes du collège Anne Franck et les associations sportives, sera entièrement rénové. Agrandi, il disposera de 600 m² supplémentaires. L'opération se chiffre à 2,7 millions d'euros TTC.

Moins visibles, mais tout aussi importants, de nombreux aménagements de sécurité sont prévus, comme la réalisation de vingt ouvrages de lutte contre le ruissellement, pour un million d'euros, et de nombreux travaux de voirie, soit 4,2 millions d'euros.

Ambitieux, ces projets sont portés cependant avec une grande rigueur budgétaire, puisque l'endettement est faible. De quoi envisager d'ores et déjà les projets futurs, comme la Zac des Malettes ou le développement des transports urbains.

SOMMAIRE

LE POINT SUR LA FUTURE PISCINE AVEC PIERRE GOUBET, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX SPORTS	2
LA MISSION LOCALE AU SERVICE DES JEUNES	3
UN BUDGET RICHE EN PROJETS DE POIDS	4 ET 5
LE TRANSPORT URBAIN EN MUTATION	6
LE COMPOSITEUR, UNE UTILISATION À DÉVELOPPER	7
LA CÔTIÈRE FÊTE L'ANNÉE DE L'ARMÉNIE LE 25 MAI	8

Communauté de vues

- Directeur de la publication : Michel Matras
- Rédacteur en chef : Daniel Gostanian
- Rédaction : Cités Plume
- Photographie : Patrice Binard
- Graphisme : atelier Grève-Viallon
- Photogravure et impression : Imprimerie Faurite

Communauté de communes de Miribel et du Plateau

1820 Grande Rue - 01700
Miribel - 04 78 55 52 18
<http://www.cc-miribel.fr>



Les Elections Présidentielles sont passées.



Le résultat est net. On pensait que les citoyens se désintéressaient de la Politique, ils ont prouvé le contraire et c'est tant mieux. Par contre, il faut bien reconnaître que les candidats n'ont jamais abordé le problème des collectivités

locales et de leurs difficultés, des Lois de Décentralisation mal appliquées, des transferts de charges a minima, de la nécessité de fusionner certaines structures faisant double emploi, du désengagement de l'Etat dans les Services Publics.

Tout le monde reconnaît que nos Mairies, nos Communautés de Communes sont les maillons forts de la Démocratie et de notre République. Encore faudrait-il que l'équilibre financier des communes soit préservé.

Celles-ci sont parfois au bord du dépôt de bilan et sont obligées, pour joindre les deux bouts, soit d'augmenter les impôts, soit de quémander des subventions auprès d'autres collectivités parfois aussi pauvres qu'elles (communautés de communes, conseil général, conseil régional, etc.)

Et pourtant les Maires le disent eux-mêmes : «...Nous travaillons 12 heures par jour au service de la Population...». Dans ces conditions, comment pourraient-ils assumer en plus la charge d'une collectivité territoriale ?

Dans notre société de plus en plus exigeante il est urgent que le cumul des mandats soit strictement réglementé. En fait, le problème est de savoir qui fait quoi, et comment.

Espérons que le nouveau gouvernement issu des élections législatives tiendra compte de la volonté des électeurs en clarifiant la responsabilité des Elus et en leur donnant des indemnités suffisantes pour assumer décemment les contraintes d'un seul mandat.

Pour cela les Communautés de Communes doivent être indépendantes des maires et désignées au suffrage universel direct, comme le sont les conseils généraux et régionaux.

Michel Matras
Président de la CCMP

Centre nautique : ouverture 2010

Le nouveau centre nautique sera bientôt construit à Saint-Maurice-de-Beynost. Pierre Goubet, vice-président délégué aux Sports, présente le projet.



Depuis 20 ans, le projet de la piscine est une des attentes fortes de la population. Pourquoi se doter d'un tel équipement maintenant ?

Pierre Goubet, vice-président délégué aux Sports : aucun centre nautique n'existe entre Lyon et Ambérieu, ce qui pose problème pour l'apprentissage de la natation à l'école. Nous avons également des demandes récurrentes d'associations et de particuliers. Jusqu'alors, aucune commune ne pouvait supporter seule un tel investissement. Grâce à la mise en commun des moyens, nous avons lancé plusieurs études avec la Communauté de Communes de Montluel, également porteuse du projet. Le budget global est de 10 millions d'euros HT – dont 8,5 pour la CCMP. Parce qu'il est bien placé et qu'il sera fréquenté par les habitants de tout le secteur, le potentiel de cet équipement est réel.

Trois cabinets d'architecture doivent remettre leur proposition fin mai. Quelles sont les prochaines étapes du calendrier ?

Mi-juin, nous choisirons le projet final, en accord avec un jury composé d'architectes et d'élus. Les travaux seront

lancés en septembre 2008 et dureront 16 mois. Parce que nous sommes sensibles aux normes de la Haute qualité environnementale, le bâtiment répondra à des critères de développement durable. Nous avons par exemple opté pour l'utilisation du bois, de matériaux recyclables, l'installation de chaufferies économes en énergies.

Cet équipement sportif sera géré par une entreprise. Pourquoi ?

Avec trente personnes salariées, des postes spécialisés, la gestion du centre nautique est importante et complexe. C'est pourquoi, nous avons décidé de faire appel à une société.

Pour autant, nous resterons décisionnaires sur la politique tarifaire ou les horaires.

Outre les bassins, quelles sont les possibilités de loisirs proposées aux usagers ?

Les habitants accéderont à un équipement complet, sur 3,9 hectares, avec bassin sportif et ludique, toboggans, espace aquagym, pataugeoire, jeux extérieurs, pelouses, terrains de volley, centre de remise en forme et soins du corps. Il ne fermera que deux semaines par an et sera ouvert tous les jours.



plus de 700 jeunes ont été suivis par la mission locale en 2006.

Mission locale : un tremplin vers l'emploi

Intégrée au nouveau pôle emploi solidarité, la mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Visite guidée.

Parce que les jeunes peuvent rencontrer différents obstacles dans leur recherche d'emploi ou de formation, la mission locale les accompagne dans des domaines qui touchent aussi bien au logement, aux relations familiales, aux transports, à la santé... Chaque situation est abordée dans son ensemble. Reçus par un conseiller polyvalent, les jeunes qui cherchent une formation peuvent participer à des ateliers d'orientation, à des stages, réaliser leur bilan de compétences et accéder à des formations en alternance rémunérées. Ceux dont le projet profes-

sionnel est plus mûr sont suivis par un conseiller emploi qui prospecte les entreprises. Par des évaluations en milieu professionnel, ils peuvent tester leur projet. Le tissu économique local a été fortement impliqué pour accueillir les jeunes dans le cadre de stages et de parrainages. Et beaucoup d'entreprises jouent le jeu ! Avec, à la clé, un emploi possible.

LA MISSION LOCALE EN PRATIQUE

Située au 65, rue du Tour à Miribel, elle est ouverte tous les jours sauf le mercredi. Le lundi après midi, permanence téléphonique. Tél. 04 82 88 08 88.

EN BREF

DES BASSINS PROTECTEURS CONTRE LES PLUIES TORRENTIELLES

La géographie de la Côteière, l'étanchéité des terres agricoles rendent difficile l'évacuation des pluies orageuses. Sur le Plateau et dans les zones semi-urbanisées, des bassins de rétention et d'infiltration régulent ces importants volumes d'eau. Des pièges à graviers ont également été aménagés et stoppent les rochers, feuilles et branchages. Les seuils en gabions — mélange de cailloux et grillage — ralentissent la vitesse d'écoulement des eaux. Depuis 2006, la communauté de communes gère la réalisation de ces ouvrages et prend en charge leur entretien. Via des panneaux d'information, elle présentera leur fonctionnement et rappellera la réglementation sur l'utilisation de motocross, de quads aux abords de ces aménagements.

ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : ELLES SONT AIDÉES

Parce qu'elles rayonnent sur tout le territoire, certaines associations bénéficient d'une subvention, comme Ain sud foot, Volley-ball Côteière, Côteière hand-ball, Beynost Côteière BMX, les écoles de musique Gabriel Chardon et l'Espérance, l'Office Culturel de Miribel pour les spectacles scolaires et l'Union Laïque de Miribel pour le cinéma. Les autres associations peuvent être subventionnées par les communes.

UN NOUVEL AGENT MULTISERVICE

Depuis octobre, Patrice Mangelli s'occupe de l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments intercommunaux. Après quinze ans d'armée et une formation dans le multiservice, cet ancien rugbyman intègre l'équipe de la CCMP à un poste qui demande polyvalence et autonomie. «J'apprécie la relation de confiance qui s'est très vite établie», explique-t-il. Bienvenue, donc, à cette nouvelle recrue !

UNE SIGNALÉTIQUE POUR MIEUX SE REPÉRER

Les zones industrielles, bâtiments et ouvrages disposent d'une nouvelle signalétique. Mais également les structures intercommunales.

Ces panneaux ont d'abord été installés au cœur des zones industrielles et commerciales. Totems d'acier et d'aluminium de six mètres de haut, totems de jalonnement aux points spécifiques, petits totems directionnels, implantation d'un mât, plans : tout est fait pour que les professionnels, transporteurs et commerciaux accèdent facilement aux entreprises, à leurs clients et aux sorties d'autoroute. Des totems blancs ont également été installés aux abords des bâtiments intercommunaux, des équipements sportifs et culturels, de la mission locale, de l'académie de musique, des gymnases... En pleine nature, des panneaux en bois signaleront prochainement l'emplacement d'ouvrages destinés à endiguer les pluies torrentielles. Directionnels, ces panneaux présentent des informations pratiques. Le totem de la déchèterie précise les horaires d'ouverture et les déchets acceptés.

L'installation de cette signalétique a débuté en 2006 et se poursuit cette année.



Budget 2007 :

place aux investissements de long terme

Avec 10,5 millions de dépenses de fonctionnement et 12,2 millions d'investissements, la communauté de communes s'engage dans la réalisation de projets ambitieux, comme le centre nautique ou la gendarmerie. Le responsable de la commission des Finances s'explique.



Le gymnase de Saint-Martin en voie de rénovation



Le chantier du nouveau site de l'académie de musique

Le budget 2007 signe la fin du mandat : quelle est sa particularité ?

Notre institution est jeune. A ses débuts, nous avons privilégié la sagesse, en finançant la mise en œuvre de nos principales compétences, sans s'engager dans des projets démesurés. Aujourd'hui, nous avons fait nos preuves sur la gestion quotidienne. Nous passons à la vitesse supérieure avec des projets plus ambitieux que nous commençons à financer en 2007, comme le centre nautique ou la gendarmerie. Avant de nous lancer dans la réalisation d'une piscine, nous avons réfléchi un an, avec l'aide d'un cabinet d'audit, sur les conséquences financières. Et notre décision a été le fruit d'un travail honnête et rigoureux. Quant à la gendarmerie, elle s'autofinancera, à terme, grâce à la location des bâtiments.

Des sommes plus importantes sont engagées. Comment conserver la rigueur de gestion actuelle ?

Réaliser un grand projet à plusieurs prend toujours plus de temps. C'est pourquoi nous n'exécutons pas forcé-

ment dans l'année la totalité des crédits d'investissement portés au budget, reportés l'année suivante. Cependant, en nous lançant dans de grands projets comme la piscine, nous devons être particulièrement attentifs. Dès 2007, je souhaite que nous réalisions 80 % des opérations programmées là où aujourd'hui, nous atteignons les 50 %. C'est ambitieux, mais nécessaire.

La solidarité envers les communes s'exprime par des dotations. Les avez-vous augmentées ?

Nous les avons même complétées ! Cette année, nous avons mis en place un fonds de concours : au cours d'un mandat, chaque commune bénéficie d'une réserve de 300 000 euros qu'elle peut utiliser pour financer un investissement. Cet effort envers les communes

se retrouve également dans la dotation de solidarité qui, cette année, a été augmentée de 33 % pour atteindre les 600 000 euros. Aider les communes à réaliser leurs projets, c'est une des vocations de notre institution.

La dette est peu élevée. Que signifie cette volonté politique ?

Jusqu'à présent, nous avons eu peu recours à l'emprunt et nous avons évité d'augmenter les impôts en direction des entreprises. Ce cercle vertueux garantit des finances saines et contribue à rendre le territoire attractif économiquement. Aujourd'hui, nous nous engageons dans des projets plus coûteux. A nous de dynamiser le tissu économique local par des zones d'activités pour que les recettes de la taxe professionnelle compensent les dépenses importantes.

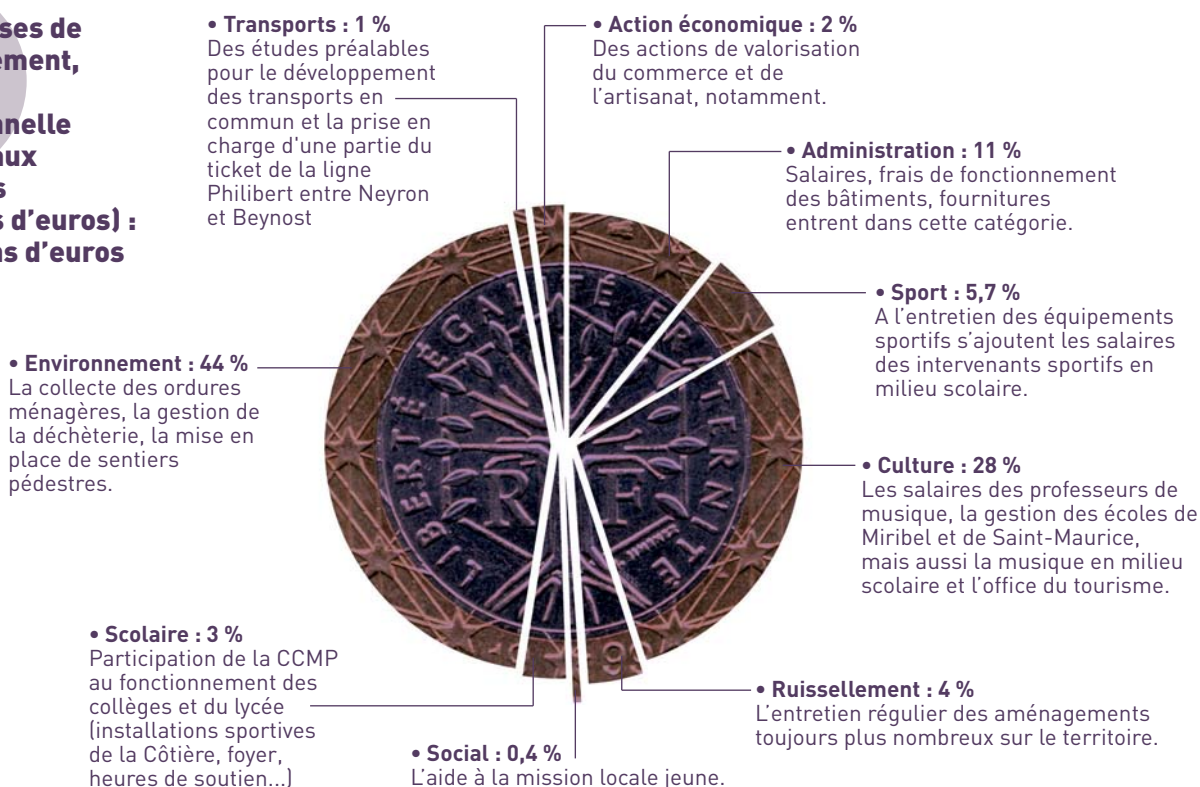
TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE : COMMENT EST-ELLE REVERSÉE ?

Depuis 2000, une partie de la taxe professionnelle perçue par la CCMP est reversée aux communes membres, sur la base d'un montant fixe qui peut être renégocié à chaque renouvellement de mandat. Les sommes reversées sont donc les mêmes depuis six ans. En fonction de l'évolution du tissu économique, celle-ci pourrait être modulée.

La répartition des dépenses, pour le fonctionnement et l'investissement

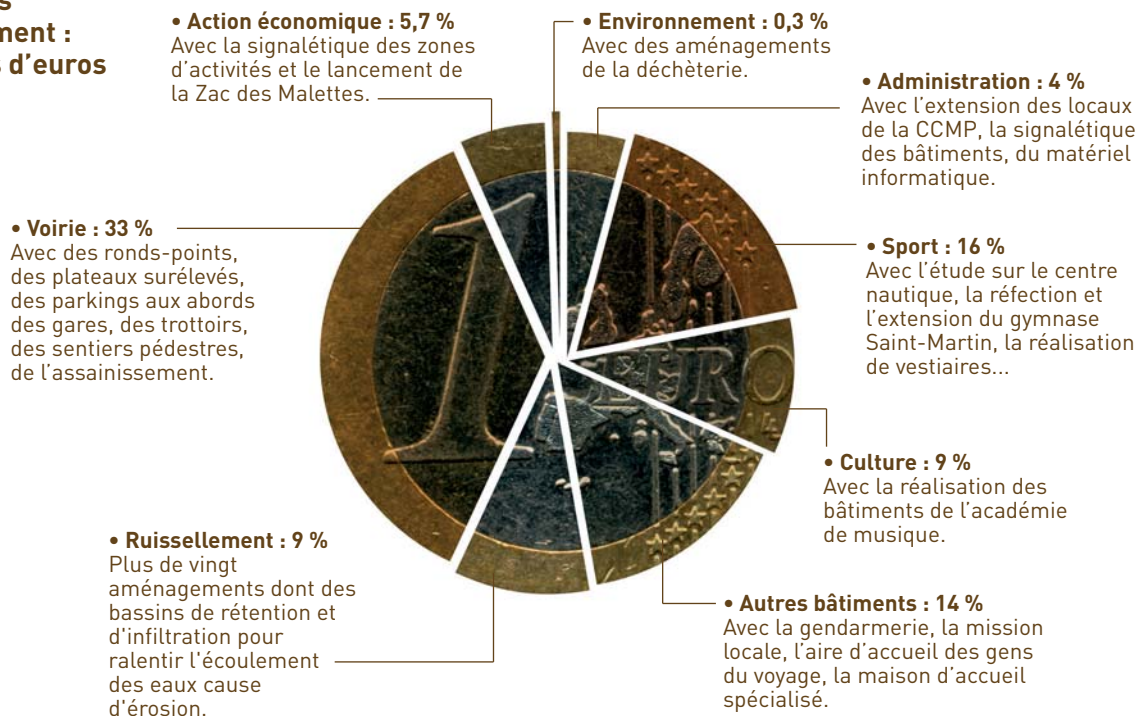
Entre dépenses de fonctionnement — gestion quotidienne — et dépenses d'investissement — financement des grands projets —, découvrez comment la communauté de communes répartit son budget.

Les dépenses de fonctionnement, hors taxe professionnelle reversée aux communes (7 millions d'euros) : 3,5 millions d'euros



Les dépenses d'investissement : 12,2 millions d'euros

D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?
Principalement de la taxe professionnelle qui représente 60 % des recettes. S'ajoute la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit 8,5 % des recettes, des dotations de fonctionnement et participations d'Etat, le produit des services comme les inscriptions à l'école de musique. Soit un total de 14 millions d'euros de recettes de fonctionnement pour 2007.



Transports urbains : étudier les besoins des habitants

En devenant autorité organisatrice des transports urbains, la CCMP lance une réflexion sur le développement des bus et navettes.

Jusqu'alors gérés par le conseil général de l'Ain, les transports collectifs relèvent depuis janvier de la communauté de communes. A elle d'organiser les transports urbains sur le périmètre de la CCMP, tandis que le conseil général continuera à prendre en charge les bus interurbains et les cars scolaires. Aujourd'hui, avec les deux lignes 132 et 171, le réseau ne

propose aucun trajet transversal entre les communes. Les quelques tentatives locales n'ont jamais abouti. Sur le territoire communautaire, les possibilités sont vastes, mais le projet mérite d'être mûrement réfléchi : la densification du réseau doit correspondre à des besoins réels. C'est pourquoi la CCMP finance cette année une enquête sur les attentes des habitants. Les accès

aux gares, aux zones commerciales, aux administrations, aux lieux culturels ou de loisirs constituent autant de possibilités de haltes. Donc, pas de nouvelle ligne cette année, mais une meilleure préparation de l'avenir. La CCMP va faire appel à un bureau spécialisé pour préparer le projet. Cette nouvelle compétence peut être financée par la Taxe Véhicule Transports.

SITE INTERNET VERSION 2



Plus claires et pratiques : les pages web de la communauté de communes changent.

Economie, culture, tourisme, environnement... Depuis 2003, le site www.cc-miribel.fr revient sur l'actualité intercommunale. Afin de fournir une information toujours plus complète et mieux actualisée, mais aussi pour mieux faire comprendre les compétences

et actions de la CCMP, une nouvelle version du site est actuellement en préparation.

Concrètement, le mail et l'adresse resteront les mêmes, mais la présentation et le contenu feront l'objet d'une refonte. En quelques clics, les internautes retrouveront des informations pratiques sur le tri sélectif, les collectes de déchets, les horaires des services intercommunaux. Il sera possible de laisser des messages ou questions via un formulaire. De nouvelles rubriques faciliteront l'accès à l'information (agenda, actualités...), et la navigation sera simplifiée grâce à un moteur de recherche notamment.

Côté graphisme, fini le vert et orange puisque le nouveau site s'adaptera à la charte de la collectivité et déclinera ses couleurs actuelles en harmonie avec son logo. Une modernisation du fond, de la forme et autant de nouvelles fonctionnalités qui seront développées au fur et à mesure, dans les prochains mois. Le tout sera réalisé par des logiciels libres.

UN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ POUR DÉFENDRE LES LOGICIELS LIBRES

Bureautique, secrétariat, site Internet, La CCMP se tourne vers les logiciels libres. Conçus par des communautés d'informaticiens et d'utilisateurs, ces outils sont utilisables gratuitement et constituent des alternatives de qualité aux poids lourds du secteur que sont Adobe, Microsoft ou Quark. Pour aller plus loin, la communauté de communes s'associe à la licence professionnelle COLIBRE (Communication, logiciels libres et sources ouvertes) de l'Université Lyon 2. Dès septembre, 24 étudiants y seront formés à l'utilisation des ressources libres au sein d'administrations, d'entreprises, d'associations. En apportant ainsi son expérience de terrain, en accueillant des stagiaires, la CCMP bénéficiera en retour des compétences d'informaticiens, de communicants et d'experts en multimédia. Un partenariat fondé sur un véritable échange de savoir-faire.



Bien utiliser son composteur

De nombreux habitants se sont dotés d'un composteur grâce à l'aide de la CCMP. Quelques conseils pour obtenir un terreau de qualité.

Sur les mille composteurs commandés par la CCMP, 550 ont déjà été distribués. Financés à 50 %, les packs de compostage – l'un de 325 litres à 20 euros, l'autre de 675 litres à 50 euros – ont été plébiscités ! Pour ceux qui ont déjà installé un composteur au fond de leur jardin, il suffit d'appliquer quelques principes pour réussir le terreau.

Ce qui peut être composté : les déchets de jardin comme les feuilles mortes, le gazon, les branches brouillées, les déchets de cuisine comme les épluchures, les légumes ou fruits gâtés, le marc de café, les coquilles d'œuf, les sachets de thé, les déchets de maison comme la sciure, la cendre de bois.

Ce qui ne peut pas être composté : les sauces, les graisses, les huiles, les mégots, les matières synthétiques, les

métaux, les papiers glacés ou imprimés, le plastique, le verre, les mollusques, les restes de viandes, les végétaux traités.

Obtenir un bon mélange : bien mélanger les différents déchets organiques pour obtenir un bon rapport azote-carbone indispensable à la décomposition. Brasser et aérer régulièrement le compost. Veiller à une bonne humidité. Plus facile à retenir : il suffit de mélanger des matières opposées. Associer le brun, sec et dur (les feuilles mortes ou la paille) avec le vert, frais, mou et humide (le gazon ou les épluchures).

Utiliser le compost : au bout de 8 à 12 mois, le mélange s'est transformé en une terre grumeleuse, brun foncé, avec une odeur de litière de forêt. Le terreau est prêt et peut être utilisé toute l'année.



DÉCHÈTERIE : OUVERTE AUSSI L'ÉTÉ



Déchèterie

La déchèterie est située dans la zone industrielle de la Tuillière, à Miribel.

Vous profitez de l'été pour faire du rangement « par le vide ». Que faire des pots de peinture, de l'électroménager défectueux, du mobilier cassé que vous accumulez ? Avec ses nombreuses filières de retraitement, la déchèterie fera un bon usage de ce qui vous encombre. Jusqu'au 30 septembre, elle est ouverte de 9 heures à 12 h 30 et de 16 à 19 heures, du lundi au vendredi. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures le samedi. Si les déchets des particuliers ne sont pas limités en volume et en poids, ceux des artisans et commerçants du secteur ne doivent pas dépasser 1m³ par jour.

Les chiffres du tri C'est mieux !

Après deux ans de régression, le tri atteint en 2006 le niveau de 2003, date à laquelle l'opération a été lancée. Ainsi, sur les 643 tonnes de matériaux collectés en 2006, 574 ont été retraitées. Et 69 ont été refusées. Petite piqûre de rappel :

• **Dans le bac bleu :**

uniquement les papiers, journaux et magazines.

A proscrire : les plastiques en tourant les journaux, le film alimentaire, les sacs plastique

• **Dans le bac jaune :**

les emballages ménagers en plastique (flacons, bouteilles d'eau, etc.), en carton (briques de lait, suremballages de bières, etc.) et en métal (cannettes, boîtes de conserves, etc.)

A proscrire : le verre, les pots de yaourt, les aliments, les plats cuisinés.

• **Dans le bac vert :**

les bouteilles et pots en verre.

A proscrire : les bris de glace et miroirs brisés.

Ensemble, fêtons l'Arménie !

À l'occasion de l'année de l'Arménie, l'Allégro accueille Bratsch et Lavach'. Le 25 mai, ils revisiteront le répertoire des musiques d'Europe de l'Est. Promesse d'une nuit festive.

Autrefois, lorsque les familles arméniennes, qui avaient fui le génocide et qui s'étaient réfugiées en France, se retrouvaient le dimanche, elles chantaient, dansaient, dégustaient la cuisine «du pays». La grande fête du 25 mai, précédée d'un buffet arménien, s'appuie sur ce souvenir émouvant de ceux qui avaient tout perdu et inventaient leur nouvelle vie. Après une tournée commune en Arménie en 2006, Bratsch et Lavach' se retrouvent ainsi sur la scène de l'Allégro. Les deux formations réinventent l'univers de la musique arménienne. Cette musique, qui a beaucoup voyagé, s'est nourrie d'histoires multiples, d'autres folklores, de sons contemporains. Lavach' – le groupe emprunte son nom au pain traditionnel arménien – est emmené par Sévane Stépanian, chanteuse et accordéoniste franco-arménienne. Les cinq musiciens de Bratsch se produisent, quant à eux, depuis vingt-cinq ans.



Autour du spectacle, le photographe Pascal Maguesyan présentera ses photographies qui sont autant de pages de l'histoire du peuple arménien. Il nous emmène ainsi dans le décor fabuleux du monastère de Saint-Thaddée, en Iran, sur les traces de Mesrop Machtots, l'inventeur de l'alphabet arménien et nous livre des scènes de la vie ordinaire

de la petite République d'Arménie, au sud du Caucase. L'exposition rappelle aussi les tragédies des Arméniens : le Génocide de 1915, dans l'Empire Ottoman, le tremblement de terre de 1988 en Arménie et la guerre dans le Haut-Karabagh (1988-1994). Une exposition intitulée «Fragments d'Arménie(s)» à découvrir du 21 au 25 mai à L'allégro, de 13 h 30 à 18 heures puis en itinérance sur le territoire.

Nuit festive à L'Allégro, le vendredi 25 mai à partir de 20 heures. Réservation au 04 78 55 80 20.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ASSOCIE À L'ANNÉE DE L'ARMÉNIE

Dès les années 1920, Saint-Maurice-de-Beynost a accueilli de nombreux immigrants arméniens, qui fuyaient leur pays pour échapper au Génocide. Beaucoup d'entre eux travaillaient alors à l'usine de la Soie (qui deviendra bien plus tard Toray). Aujourd'hui, bien des habitants des communes de la Côte d'Azur sont des descendants de ces ouvriers immigrés. Participer aux commémorations de l'Année de l'Arménie, c'est reconnaître cette histoire et ces apports. C'est aussi

s'ouvrir à une forme de tolérance, de compréhension en affirmant la tradition d'accueil et d'ouverture du territoire. L'exposition et le spectacle du 25 mai offrent un regard sur la culture arménienne. Une subvention de 600 euros a été votée par la CCMP pour aider au financement de cette exposition. Association à vocation humanitaire et sociale, la Croix Bleue des Arméniens de France participe également à cette soirée, en organisant un buffet de spécialités.

EN BREF

LE 7^E ART EN HAUT DE L'AFFICHE
Une programmation éclectique et tout public, des séances supplémentaires. Sur le territoire, l'offre cinéma s'enrichit. Envie de se faire une toile, de découvrir les succès du box-office ? Direction le complexe du Mas de Roux à Beynost ou encore l'Allégro à Miribel et ses séances du mercredi. Depuis la rentrée 2006-2007, la section cinéma de l'Union Laïque de Miribel, propose, en plus, une projection ados-familles, le vendredi à 20 h 30. Alors que la saison touche à sa fin, «Taxi 4» et le césarisé «Ne le dis à personne» ont séduit les 15-25 ans. Dix soirées sont prévues, dès septembre 2007. Autre nouveauté à Tramoyes, avec la diffusion d'un film, le dernier vendredi du mois. Sous l'impulsion du centre de loisirs, la salle des fêtes plonge dans l'obscurité d'une salle de cinéma et accueille plus de soixante spectateurs. A ne pas manquer, une séance en plein air le 23 juin.

SWINGUEZ SOUS LES ÉTOILES !



SWING SOUS LES ÉTOILES
à Miribel

Du 5 au 10 juillet, cinq soirées estivales font la part belle au jazz, gospel, rythm'n'blues et carillon.

Imaginez-vous, haut perché sur l'esplanade

du Mas Rillier qui domine la Côte d'Azur de son beffroi et de sa madone. Dans ce cadre, en famille, entre amis, vous apprécierez un concert de jazz ou de gospel en plein air, ponctué par les prestations du carillonneur qui, à trente mètres du sol, dans le campanile, fait résonner les cinquante cloches de son carillon. Unique !

Insolite, le festival Swing sous les étoiles se veut avant tout convivial. Ainsi, les groupes proposeront des concerts tout public. Jeudi 5 juillet, hommage à Louis Armstrong (Irakli et les Louis Ambassadors). Vendredi 6, soirée gospel (Gospel Life Rejoice). Samedi 7, standards de Ray Charles (Mister Dee P. My tribute to Ray Charles). Lundi 9, soirée jazz manouche (Minor Swing et Swingology). Mardi 10, rythm'n'blues (Les Invendables). Et tous les soirs, l'intervention d'un carillonneur. Faites swinguer votre été...

15 euros sur place, 12 euros en prévente à l'office du tourisme, 7 euros pour les étudiants, demandeurs d'emplois, adhérents associatifs.